Marie Jacobé et Salomé. La présence des saintes, dont le culte et la légende du débarquement en Provence se sont diffusés à l'époque où fut transcrite la formule, exclut l'hypothèse d'une origine byzantine directe, quoique les figures qui terminent la recette se rapprochent beaucoup des dessins reproduits dans les *Anecdota Atheniensia*. Mais la dernière remonte à l'antiquité chrétienne, et semble avoir été rarement utilisée dans les textes byzantins : c'est le chiffre 99, écrit qϑ (le koppa interprété par le copiste comme un 9 arabe), qui signifie Amen par isopséphie. Il semble donc que la transmission secrète d'amulettes magiques ou de grimoires contenant des recettes soit demeurée assez vivante pour qu'un clerc limousin pût les adapter au goût du jour en conservant le pentalpha, les figures et les caractères trouvés dans un prototype plus ancien.

Une dernière question doit être posée. Quelle était la destination de ce charme? Il avait probablement un but prophylactique, comme la plupart des amulettes. L'immolation du passereau est peut-être inspirée par le souvenir de la cérémonie de purification des lépreux décrite dans le *Lévitique* (XIV, v. 4 sqq.). D'autre part, d'après les indications du *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, tant le passereau que la chauve-souris semblent avoir été utilisés contre l'épilepsie et la danse de Saint-Guy. Cette hypothèse paraît assez vraisemblable, car il y a conjuration des démons, et les maladies convulsives sont liées à la possession diabolique dans les croyances populaires.

— Le Président remercie Mlle d'Alverny en la félicitant de l'ingéniosité déployée dans son commentaire et regrette que l'heure avancée ne permette pas les échanges de vues et de questions qu'appellerait la curiosité de l'auditoire.

VI.

SÉANCE DU SAMEDI 10 NOVEMBRE 1956.

Président : M. R. France.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, MM. J. André, A. Aymard, Mlle S. Bails, M. J. Beaujeu, Mlle C. Bémont, MM. A. Bourgery, P. Boyancé, A. Bruhl, A. Cavet, A. Chastagnol, O. Chennevelle, J. Collart, P. Couissin, Mlle P. Coulon, MM. P. Courcelle, A. Dain, R. Dreyfus, G. Fohlen, J. de Foucauld, H. Frère, E. Galletier, E. Gerschel, H. Gouin, R. Goujard, P. Grimal, A. Haury, J. Hellegouarc'h, N. Herescu, J. Heurgon, R. P. Hubert, A. Hus, P. Jal, J. Joubert, Mlle J. Lac, MM. P. Langlois, R. P. Lauras, C. Marcoux, J. Marouzeau, Mlle Y. Mestivier, MM. P. Michaud-Quantin, A. Michel, Mme H. Michel-Lévy,

M. J. Morel, Mme Noailles, M. L. Nougaret, Mme S. Nougaret, M. J. Perret, Mlle H. Petré, MM. H. Pflaum, P. Pouthier, M. Quercin, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, P. Riché, L. F. Rolland, C. Rosset, M. M. Santoni, Mme P. Schwob, MM. R. Sindou, J. Soubiran, R. P. Testard, Mlle J. Vielliard, MM. Villette, P. Wuilleumier, H. Zehnacker.

Communications à l'ordre du jour.

I. — Sous le titre *Autour d'Hirtius* (*littérature et politique*), M. Haury développe trois hypothèses concernant le *De fato*, les *Topiques* et la *lettre d'Hirtius à Balbus* qui sert de préface au VIIIe livre de la *Guerre des Gaules*. Cicéron aurait dédié le *De fato* à Hirtius, consul « quasi désigné » pour 43, et les *Topiques* à Trébatius afin de rapprocher les césariens modérés des républicains et de dresser avec eux un front commun contre les violents, dont Antoine. Dès lors, il ne pouvait songer à traiter le *De fato* sous forme de dialogue avec Quintus, comme semblent l'annoncer *Diu.* I, 27, et II, 19, son frère éprouvant pour Hirtius une aversion insurmontable dont témoigne *Epist.* XVI, 27 (décembre 44). Il a donc sacrifié son frère et renoncé au dialogue. La *lettre-préface* d'Hirtius, qui loue César en termes analogues à ceux de *Brut.* 261-262, revendique implicitement pour le futur consul le mérite d'avoir été l'homme de plume de César, titre qui ne pouvait déplaire à son maître d'éloquence, Cicéron. Ce rapprochement des modérés, dont le consulaire est l'âme, prélude au rôle que ce dernier va jouer sous des consuls césariens contre Antoine.

— M. P. Boyancé approuve l'ensemble de l'exposé ; il souligne l'importance des relations entre Cicéron, Hirtius et Pansa en 44 et 43 ; il observe que, fin 44, Cicéron revient à la forme non dialoguée, par exemple dans le *De officiis*.

— M. J. Reinach demande si l'ἀμνηστία τῶν ἐπὶ Καίσαρος ne signifie pas plutôt « l'amnistie pour les actes commis *contre* César » que « l'amnistie pour les actes commis *sous* César ». — M. Aymard lui objecte le sens d'ἐπί, notamment en numismatique.

— Pourquoi, demande M. Perret, Cicéron, s'il devait écarter son frère, n'a-t-il pas dialogué le *De fato* avec Hirtius? — M. Haury fait observer l'incompétence probable d'Hirtius en philosophie et la prudence avec laquelle Cicéron choisit les champions de ses doctrines, par exemple Pison, dans le Ve livre du *De finibus*.

— M. Heurgon, en exprimant son intérêt pour l'argumentation présentée, doute seulement qu'Hirtius n'ait entrepris d'achever et de lier les divers *Commentaires* qu'après les ides de mars. César, fort occupé, pouvait s'être déchargé sur lui de cette tâche.

II. — M. P. Boyancé reprend *l'interprétation discutée du discours d'Anchise au chant VI de l' « Énéide »*.

Le texte, par son contenu philosophique, s'oppose à la partie mythique de la descente aux Enfers. Si on ne peut sérieusement penser que Virgile ajoute à celle-ci une foi littérale, il en va tout autrement de ce discours adressé au fils par le père à un moment solennel. Sans doute, par le thème de la métempsychose, il est un moyen commode d'introduire la vision des descendants d'Énée et de l'histoire romaine. Mais ce thème même n'autorise guère le poète à prêter aux âmes qui doivent s'incarner les traits de leur existence future. Ce moyen, imparfait du point de vue de la fiction, n'est choisi qu'à cause de l'intérêt philosophique qu'il présente pour Virgile. L'interprétation accréditée par Norden veut que le discours s'inspire surtout du stoïcisme platonisant de Posidonius ; mais les travaux récents ont entièrement ruiné la base sur laquelle se fondait Norden. M. Boyancé propose de partir de la notice de Servius qui insiste à la fois sur l'influence platonicienne et sur le parallélisme avec Varron ; cela oriente vers Antiochus d'Ascalon, maître reconnu de Varron. Norden n'a presque pas utilisé l'œuvre de Philon d'Alexandrie. C'est pourtant là qu'on trouverait peut-être les points de comparaison les plus fructueux. L'attention mérite notamment d'être attirée sur le chapitre 55 du *Quis rerum diuinarum heres* (texte à peu près négligé par Bréhier et Wolfson). L'examen des convergences et des différences fait ressortir qu'une origine commune (qui pour Philon a pu passer par Eudore d'Alexandrie, élève d'Antiochus d'Ascalon) est vraisemblable. Au passage est étudié le fameux *Quisque suos patimur manes* qui a son parallèle chez Philon, mais que celui-ci situe en cette vie tout comme l'exégèse virgilienne du néo-platonicien Macrobe.

— M. R. France se demande si l'épicurisme n'est pas visé par Virgile dans cette page célèbre. M. Boyancé admet que le poète retourne contre Lucrèce les réminiscences de Lucrèce.

— M. P. Courcelle signale l'usage fait des mots *moribunda membra* dans des textes chrétiens, et se demande où Virgile place la purification par le feu que soulignent les *Comm. Bern. ad Lucanum* (Norden, p. 28).

— M. A. Haury demande à M. Boyancé s'il maintient son interprétation du *Felix qui potuit...* des *Géorgiques*? — Oui. Cf. son article sur *Le sens cosmique* de Virgile dans cette *Revue*, 1954).

— M. P. Grimal se demande si le retour des âmes prévu par Virgile ne pourrait pas expliquer qu'elles présentent les traits de leur existence à venir. — M. Boyancé ne pense pas que dans cette page le retour des âmes soit mis en rapport avec l'idée du retour éternel fondé sur la grande année.

— M. GRIMAL fait remarquer que Virgile ne parle pas à proprement parler de métempsychose. — M. BOYANCÉ en convient ; il a seulement voulu éviter le terme plus exact, mais quelque peu barbare, de « métensomatose ».

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 8 DÉCEMBRE 1956.

Président : M. R. FRANCE.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, MM. J. André, A. Aymard, J. Beaujeu, R. Bloch, J. Chailley, A. Chastagnol, O. Chennevelle, J. Collart, Mlle S. Corbin, MM. P. Couissin, P. Courcelle, Mme A. Dain, MM. R. Dreyfus, R. Dumaine, Mlle J. Ernst, MM. G. Fohlen, J. de Foucault, H. Frère, Mlle A. Freté, Mme E. Frézouls, MM. P. Grimal, P. Hadot, J. Hellegouarc'h, N. I. Herescu, J. Heurgon, R. P. Hubert, J. Joubert, P. Langlois, Mlle G. Le Romain, MM. J. Marouzeau, L. de Matos, Mme H. Michel-Lévy, MM. J. Monfrin, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. J. Perret, H. Pflaum, Mgr L. Pichard, J. Reinach, R. Richard, L.-F. Roland, C. Rosset, M. Santoni, Mme P. Schwob, MM. W. Seston, R. Sindou, R. P. Verheijen, A. Vernet, P. Wuilleumier.

Informations.

M. J. MAROUZEAU donne quelques renseignements sur les décisions prises par le Comité de préparation de la commémoration césaro-cicéronienne de 1958. Il y joint l'annonce d'un projet connexe présenté par M. N. I. HERESCU : commémoration, en 1958 également, de la naissance d'Ovide par la publication d'un recueil d'articles consacrés au poète.

— Mlle J. ERNST présente diverses informations relatives à l'Assemblée générale de la Fédération des Associations d'études classiques qui s'est tenue à Amsterdam cet été : préparation du 3e Congrès d'études classiques qui aura lieu à Londres en 1959 ; accueil fait à l'enquête organisée par l'U. N. E. S. C. O. sur la question de l'humanisme dans ses rapports avec le monde moderne ; discussion sur une recommandation tendant à abroger la coutume des Mélanges « in honorem » en raison des inconvénients inhérents à leur rédaction et à leur diffusion.

Communication à l'ordre du jour.

M. Jacques CHAILLEY, professeur de musicologie à la Sorbonne, présente une communication sur *le passage de la poésie métrique au vers latin accentuel.*

Au Moyen Age, la survie de la poésie métrique (qui n'est souvent qu'une restauration scolaire) est surtout le fait des écoles épiscopales humanistes, tandis que la versification d'accent s'est développée prin-